

30.06.2008 - 08:35 Uhr

## **ASIG: La Confédération soutient les écocarburants gaz naturel et biogaz**

Zurich (ots) -

- Indication: La graphique des émissions peut être téléchargées en format pdf sous:  
<http://www.presseportal.ch/fr/pm/100003844> -

Le 1er juillet 2008, la Confédération va abaisser l'impôt sur les huiles minérales grevant le gaz naturel utilisé comme carburant et totalement exonérer le biogaz de cet impôt. A travers la révision de la loi sur l'imposition des huiles minérales, la Confédération encourage aujourd'hui les automobilistes à rouler au gaz naturel et au biogaz. Elle confirme ainsi officiellement les avantages environnementaux de ces écocarburants. Rouler au gaz naturel en Suisse, c'est réduire d'un tiers les émissions de CO<sub>2</sub>.

Conformément aux engagements de l'industrie gazière, le gaz naturel fourni aux stations de remplissage en Suisse contient au moins 10% de biogaz, qui présente un bilan CO<sub>2</sub> neutre, ce qui permet d'augmenter l'avantage CO<sub>2</sub> à au moins un tiers par rapport à l'essence. De plus, le gaz naturel et le biogaz ne produisent presque pas de particules fines et autres polluants. A la pompe, le carburant est en moyenne nationale environ 30% moins cher que l'essence et le diesel.

Tendance à des écarts de prix plus faibles

Dans la perspective de la réduction de l'impôt sur les huiles minérales, une partie des exploitants de stations de remplissage de gaz naturel carburant (GNC) ont déjà pris en charge eux-mêmes tout ou partie de l'impôt, renonçant à le facturer à leurs clients. Dans d'autres stations, tous les coûts étaient facturés. Cette situation a entraîné une grande fourchette de prix entre les différentes stations GNC. Après l'entrée en vigueur de la réduction de l'impôt sur les huiles minérales, la fourchette des prix se resserrera, à l'image de la situation que nous connaissons pour les carburants liquides. Le droit des cartels interdit à la branche de prévoir un prix unique ou des prescriptions en matière de prix. Comme le veut un régime de libre concurrence, il appartient à chaque exploitant de station GNC de déterminer comment il entend répercuter sur le prix du carburant ses frais d'exploitation et d'amortissement de la station, ainsi que le coût du carburant.

Les véhicules à gaz naturel sont les plus propres

Selon le comparatif des émissions réalisé en 2007 par le Laboratoire fédéral d'essai des matériaux et de recherches (LFEM/EMPA), les véhicules à gaz naturel obtiennent les meilleurs résultats pour ce qui est du potentiel de formation d'ozone, "premièrement sous l'angle des émissions de gaz à effet de serre, et deuxièmement du fait de ses basses émissions d'oxydes d'azote (NO<sub>x</sub>) et d'hydrocarbures non méthane (HCNM). Les véhicules à essence présentent un niveau comparable pour les NO<sub>x</sub>, mais aussi les pires résultats sous l'angle des gaz à effet de serre. Les véhicules diesel équipés d'un filtre à particules font aussi bien que les véhicules à gaz naturel et les véhicules à essence en ce qui concerne les particules fines, mais ils sont nettement moins performants pour les NO<sub>x</sub>. Les véhicules diesel non équipés d'un filtre à particules présentent le moins bon bilan écologique en raison du niveau élevé des émissions de particules et de NO<sub>x</sub>". (Citation tirée de l'étude

[traduction])

Biogaz suisse: "dans la zone verte"

Tout biocarburant n'est pas forcément "bio" et respectueux de l'environnement. Réalisée par l'EMPA sur mandat de l'Office fédéral de l'énergie, de l'Office fédéral de l'environnement et de l'Office fédéral de l'agriculture et publiée en 2007, l'étude "Ecobilan d'agents énergétiques: évaluation écologique de biocarburants" constate des écarts énormes en termes de protection du climat entre les différents biocarburants actuellement sur le marché. Les carburants issus de matières premières cultivées spécialement à cette fin et/ou importés de pays lointains présentent un mauvais bilan, vu que la production et le transport causent des atteintes supplémentaires à l'environnement. Différents biodiesels entrent dans cette catégorie (notamment ceux tirés du soja, de l'huile de palme et du colza), de même que le bioéthanol (notamment celui tiré de la canne à sucre, des céréales et du maïs). En revanche, tous les carburants issus de déchets organiques - c'est notamment le cas du biogaz produit à partir de déchets verts ou de boues d'épuration - tirent particulièrement bien leur épingle du jeu et se situent "dans la zone verte". L'étude montre aussi à quel point le gaz naturel est un carburant comparativement respectueux de l'environnement et confirme que son encouragement par la Confédération à travers la réduction de l'impôt sur les huiles minérales est parfaitement justifié. Jusqu'ici, le gaz naturel carburant distribué à la pompe était imposé trois fois plus lourdement en Suisse que dans l'UE.

Plus de 6000 véhicules à gaz naturel en Suisse

Aujourd'hui, plus de 6000 véhicules propulsés au gaz naturel circulent sur les routes de Suisse. Fin 2007, le parc de véhicules GNC s'établissait à 5830, en augmentation de plus de 2500 unités sur une année (4396 voitures de tourisme, 1242 fourgonnettes ou minibus, 138 bus, 54 camions). La 100e station de remplissage a été ouverte récemment. L'industrie gazière suisse a ainsi tenu sa promesse, à savoir développer un réseau national de stations GNC. En 2007, la proportion de biogaz dans le gaz naturel carburant a dépassé 20%. Sur l'ensemble de l'année, la quantité de gaz naturel et de biogaz vendus comme carburant correspond à 10 millions de litres d'essence.

Tout savoir sur le gaz naturel carburant et les véhicules GNC:

<http://www.vehiculeagaz.ch>

Graphique des polluants et informations détaillées sur les études mentionnées:

- <http://www.erdgas.ch/de/studien.html> (études et données du graphique des émissions à télécharger)
- <http://www.novatlantis.ch> (site en allemand et en anglais)
- <http://www.ofen.admin.ch>

Contact:

Olivier Matile

Porte-parole pour la Suisse romande

Tél.: +41/21/310'06'34

E-Mail: [matile@gaz-naturel.ch](mailto:matile@gaz-naturel.ch)

Daniel Bächtold

Porte-parole de l'ASIG

Tél.: +41/44/288'32'62

E-Mail: [baechtold@erdgas.ch](mailto:baechtold@erdgas.ch)

Internet: [www.gaz-naturel.ch](http://www.gaz-naturel.ch)